



ISSN 1841-8333
ISSN en ligne 2261-3463

Histoire d'un lieu de mémoire du refuge européen : Le Chambon-sur-Lignon

Aziza Gril-Mariotte

Université de Haute-Alsace, CRESAT UR 3436, F-68100 Mulhouse, France

Université de Strasbourg

aziza.gril-mariotte@uha.fr



Reçu le 29-05-2020 / Évalué le 09-06-2020 / Accepté le 12-10-2020

Résumé

Le « lieu de mémoire » du Chambon-sur-Lignon, inauguré en 2013, est devenu un symbole majeur du sauvetage des juifs européens pendant la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, il a fallu un long processus d'appropriation mémorielle pour que les témoins prennent conscience de l'ampleur historique du phénomène et de son importance éthique. Les enjeux que mettent en lumière les difficultés de cette prise de conscience sont au cœur de cet article qui propose de montrer comment des mémoires diverses ont abouti à un « lieu de mémoire » sans nom. L'histoire de la création de ce lieu illustre l'historiographie des musées et mémoriaux de la Seconde Guerre mondiale en France. Il est d'abord un musée d'histoire locale, tant par le processus mémoriel que les choix muséographiques et scénographiques, tout en s'inscrivant dans une échelle nationale et européenne. Ce lieu, qui n'est ni un musée, ni un mémorial, permet d'interroger les relations entre l'histoire, la mémoire et la société en Europe.

Mots-clés : mémoire, Justes, résistance civile, résistance spirituelle, muséographie

Istoria unui loc de comemorare a refugiu lui european: Chambon-sur-Lignon

Rezumat

Locul de comemorare (« lieu de mémoire ») din Chambon-sur-Lignon, inaugurat în 2013, a devenit un simbol major al salvării evreilor europeni în timpul celui de-al Doilea Război Mondial. Cu toate acestea, a fost nevoie de un lung proces de apropiere memorială pentru ca martorii să devină conștienți de amploarea istorică a fenomenului și de importanța sa etică. Provocările care scot în evidență dificultățile acestei conștientizări se află în centrul acestui articol, care își propune să arate modul în care diferite amintiri s-au concretizat într-un loc de comemorare fără nume. Istoria creării acestui loc ilustrează istoriografia muzeelor și memorialelor celui de-al Doilea Război Mondial din Franța. Acestea sunt, în primul rând, un muzeu de istorie locală, atât prin procesul de memorial cît și prin alegerile muzeografice

și scenografice, dar și de anvergură națională și europeană. Acest loc, care nu este nici muzeu nici memorial, ne permite să examinăm relațiile dintre istorie, memorie și societate în Europa.

Cuvinte-cheie: memorii, Drept, rezistență civilă, rezistență spirituală, muzeografie

The history of a place of memory for European refugees : The Chambon-sur-Lignon

Abstract

He « Lieu de mémoire » (« place of memory ») of le Chambon-sur-Lignon, inaugurated in 2013, became a major symbol of European Jews Saving during the Second World War. Yet, it took a long memorial appropriation process to make the witnesses aware of the historical scale of this phenomenon and its ethical dimension. The challenges highlighted by the difficulties of this awareness are at the heart of this article which proposes to show how memories have resulted into a « Place of Memory » nameless. This Place is the synthesis of two projects, a local history museum and a historiography of Second War museums and memorials in France, whether by the memorial process or the scenographic and museographic choices that were made. This memorial, which is neither a museum nor a memorial, allows us to re-examine the relationships between history, memory and society in Europe.

Keywords: memories, Righteous, civil resistance, spiritual resistance, museography

Introduction

L'ouverture d'un « Lieu de Mémoire » au Chambon-sur-Lignon en juin 2013 est le résultat d'un long processus mémoriel et historique. Il s'inscrit dans une historiographie nationale et en même temps porte le marqueur d'une spécificité locale comme la plupart des musées de la Seconde Guerre mondiale en France. L'analyse du paysage muséal français montre un processus de patrimonialisation de cette mémoire éclatée sur le territoire national, ce que l'anthropologue Jean-Yves Boursier a nommé « la territorialisation de la mémoire » (Boursier, 2005 : 13). Le recensement géographique des musées et des mémoriaux de la Seconde Guerre mondiale, hors monuments, ne dénombre pas moins d'une centaine de sites, soit une moyenne d'un musée par département. Ces lieux présentent des structures très variées : de mémoriaux soutenus par les collectivités comme celui de Caen à de petits musées privés ouverts par des collectionneurs qui sont voués à disparaître ou des musées apparus dans les années 1970-1980, à l'initiative des associations d'anciens résistants qui, plus tard, ont confié leurs collections à des villes ou des départements (Gril-Mariotte, 2017 : 91).

Cet éclatement muséal résulte de pratiques antérieures : chaque grande ville a voulu au XIX^e siècle posséder son musée des beaux-arts. Face à cette expansion muséale, l'État a tenté de réguler quelque peu ce mouvement en nommant une Commission interministérielle des musées des deux guerres mondiales en 1985. Marie-Hélène Joly analyse ce phénomène en le comparant aux mémoires plurielles de la Seconde Guerre mondiale et surtout de la résistance extérieure et intérieure. « Le morcellement de la mémoire de la Seconde Guerre et de la Résistance se retrouve dans les musées et explique leurs multiplications, chaque tendance voulant faire entendre sa voix (les clivages politiques passant entre Résistance communiste et Résistance gaulliste, et entre Résistance intérieure et Français libres). Les fractures politiques sont loin d'être les seules à l'œuvre : chaque groupe local de résistants veut porter sa propre mémoire et n'entend pas qu'elle se dilue dans une expression plus large. Le musée est destiné à faire entendre la voix d'une petite communauté soudée par des souvenirs communs, très rarement présentés dans une perspective régionale ou nationale. » (Joly, 2001). Seuls les grands mémoriaux ont pu prendre en compte une autre échelle et depuis les années 2000, l'influence des *Global Studies* et des muséographies anglo-saxonnes ont permis de revoir le discours des expositions, en introduisant une autre échelle, celle d'une guerre totale à l'échelle de l'Europe et du monde. Ce paysage muséal, marqué par une multitude de sites, reflète la diversité des mémoires de la Seconde Guerre mondiale telles qu'elles se sont construites autour de collections d'artefacts, légitimées par les acteurs d'une histoire territorialisée, une mémoire active tant qu'elle était portée par les groupes d'anciens résistants, prise en charge progressivement par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, la diversité est davantage perçue par le prisme d'une histoire locale, une bataille : le Vercors ou le Mont-Mouchet par exemple.

Au milieu de ces nombreux musées rassemblés autour de la thématique de la résistance et de la déportation, le Lieu de Mémoire au Chambon-sur-Lignon se distingue par sa vocation à parler des résistances non-violentes, civile ou spirituelle autour de la notion de Juste. Pour appréhender l'histoire de ce lieu « sans nom », nous analyserons les processus entre mémoire et histoire à l'œuvre dans les différents groupes sociaux pour comprendre les choix muséographiques qui ont été faits, selon une approche en trois temps, celui de la mémoire, de l'histoire, et du musée, qui correspond à une évolution historiographique et chronologique, des temps qui ont pu se cumuler, se rencontrer et parfois s'affronter. Puis nous aborderons la démarche d'obtention du label *Patrimoine européen* et ses conséquences sur la structure.

1. Des processus mémoriels

1.1. Le temps de la mémoire et de l'histoire

En France, dès la libération, des monuments, des stèles et des plaques ont marqué le paysage de « lieux du souvenir » liés aux événements de la Seconde Guerre mondiale. Cette appellation a été mise au point par les historiens Serge Barcellini et Annette Wieviorka alors qu'ils en ont fait le recensement en France, au moment des commémorations du 50^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale où les associations d'anciens résistants et d'anciens déportés étaient alors animées par des témoins particulièrement actifs (Barcellini, Wieviorka, 1995). L'inventaire de ces plaques et monuments reflète un processus commémoratif totalement tributaire de la vision historique : après les commémorations des arrestations et exécutions de résistants succèdent celles des déportés et du génocide des Juifs, au moment où la mémoire de la Shoah connaît une véritable explosion en France, en Europe aux États-Unis et en Israël dans la période qui suit le procès d'Eichmann. Au milieu de l'inventaire des plaques du souvenir du génocide, la plaque commémorative apposée au Chambon en 1979 est présentée dans l'ouvrage comme une exception car il s'agit d'un hommage, mais les auteurs n'associent pas la plaque à l'idée du sauvetage des juifs en France, ni à la notion de « Justes », preuve que cette idée, qui depuis a fait l'objet d'une importante historiographie, n'est pas encore perçue par les chercheurs.

Ce monument résulte de l'initiative d'un groupe d'anciens réfugiés juifs qui, dans le contexte de l'essor des plaques commémoratives des déportations de juifs, se mobilisent pour conserver le souvenir d'un sauvetage dont on commence à percevoir l'envergure (Fayol, 1990 :19-28). L'inscription semble résulter de discussions entre les autorités, les représentants des Églises et d'anciens réfugiés. Chaque mot doit refléter une réalité la plus tangible possible : le terme d'« hommage » est choisi pour valoriser l'action des habitants. Bien avant que les historiens ne prennent la mesure de la spécificité du sauvetage dans les territoires protestants, les anciens réfugiés mettent en avant la « communauté protestante », conscients de son rôle précurseur, sans pour autant oublier de mentionner les autres acteurs. De la même façon, il est fait mention de « tous les persécutés ». La dimension géographique est aussi relevée, le message est au nom des « Juifs réfugiés au Chambon-sur-Lignon et dans les communes avoisinantes ». La réalisation de la plaque par le sculpteur Cesari dans un bronze dont la couleur s'accorde avec le granit local, tout comme son emplacement, en face du temple et à côté de l'école publique, relèvent de la même démarche mémorielle. Elle est donc à la fois le résultat d'un contexte national et en même temps l'expression d'une histoire singulière puisque la plaque commémore un sauvetage à grande échelle à une époque où la notion de Juste

n'est pas encore connue du grand public et où aucun habitant n'a reçu le titre de Justes parmi les nations. À cette date, seules quelques médailles, celles du pasteur Trocmé et de son épouse (1971), de Mireille Philip, épouse du ministre André Philip et de Daniel Trocmé, cousin du pasteur et directeur d'une maison d'adolescents, mort en déportation (1976), ont été décernées.

L'inauguration de la plaque, dimanche 17 juin 1979, a fait l'objet de nombreux articles et émissions, marquant le début de la médiatisation du village. L'inauguration a été suivie d'un repas où les anciens réfugiés ont invité leurs sauveurs : les habitants découvrent à ce moment-là l'ampleur du sauvetage, alors que la clandestinité et la discréction avaient contribué à ignorer les actions de ses voisins et de ses amis, voire à s'en méfier. Le monument est donc à la fois un moment décisif pour l'histoire du sauvetage d'un point de vue national, mais aussi pour les habitants, même si déjà apparaît ce que l'on entend très fréquemment chez les Justes « je ne comprends pas pourquoi on en parle », « je n'ai fait que ce que je devais faire », etc. Des réactions de témoins qui jugent leurs gestes à l'image du résistant armé qui lui a risqué sa vie, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale est façonnée par toute une littérature et une culture cinématographique autour de ce héros « le résistant ». Mais il y a aussi un aspect culturel propre au protestantisme où la modestie et la discréction prévalent sur le reste.

La mémoire de la Seconde Guerre mondiale est désormais visible dans l'espace public au cœur du village. Mais cette mémoire est exclusivement liée à l'accueil et au sauvetage, ce qui n'est pas du goût de tout le monde. Beaucoup plus tard, dans les années 2000, on assiste à une prolifération de plaques et de monuments qui témoignent d'une réappropriation de la mémoire par les acteurs locaux. Ces gestes ne sont pas toujours exempts de revendications, ici comme ailleurs, la mémoire collective est source de conflits. Chacun des monuments est lié à un contexte particulier, avec l'implication d'un acteur ou d'un groupe engagé dans la mémoire et la transmission d'un évènement. En 2001, une plaque est apposée en souvenir de la rafle du 29 juin 1943 à la Maison des Roches, après une rencontre entre un rescapé, Antonio Plazas, qui chaque année fait déposer une gerbe, et les nouveaux propriétaires des lieux, des artistes céramistes. Plazas a écrit un texte, traité par les céramistes comme un message écrit sur un cahier d'écolier surmonté de la colombe de la paix. La formulation « *Ici le 29 juin 1943, la Gestapo arrêta 19 étudiants et leur Directeur...* » reprend les termes usités dans les plaques du souvenir de l'extermination des juifs, quitte à généraliser le destin de ces étudiants (réfugiés espagnols, antinazis ou juifs étrangers). En 2002, de nouvelles plaques marquent l'apparition de la résistance armée dans le paysage mémoriel : à Villelonge, sur la commune des Vastres, l'hommage rendu à Pierre Piton évoque les différentes

formes de résistances : l'accueil des juifs, des réfractaires au STO et des résistants. En Ardèche à Devesset, le Comité départemental de la Résistance et la commune réalisent une stèle à la mémoire de la résistance armée et des parachutages qui se sont déroulés à l'emplacement actuel du Lac et de sa base de loisirs. Enfin en 2004, à l'initiative de la Société d'Histoire de la Montagne, un petit monument rappelle le rôle du maire le pasteur Charles Guillon et d'André Philip (universitaires, résistant et homme politique). Notons au passage qu'on a oublié d'honorer Mireille Philip, l'épouse d'André, qui a vécu là pendant toute la guerre, dirigeant un réseau de planques pour les réfugiés juifs, puis des filières pour la Suisse, avant d'organiser un maquis de réfractaires. Le temps de la mémoire s'harmonise avec celui de l'histoire car dans les années 2000, les monuments et les panneaux historiques relèvent d'acteurs qui veulent faire œuvre d'historiens. Déjà en 1979, l'apposition de la plaque avait fait l'objet d'un documentaire télévisé par Josy Eisenberg pour l'émission *La Source de vie*, mais c'est surtout le documentaire *Les Armes de l'esprit*, réalisé par Pierre Sauvage, né au Chambon en 1944 alors que ses parents s'y cachent, qui a fait connaître l'histoire du Chambon aux Etats-Unis, puis en France (1987 version anglaise, 1989 version française).

Des années 1980 à aujourd'hui, les publications, récits de témoins, travaux d'historiens, actes de colloque, témoignent d'une actualité éditoriale qui se fait l'écho des conflits de mémoire entre les tenants d'une résistance spirituelle incarnée par les pasteurs du village et la résistance armée portée par le souvenir des maquisards et de leurs historiens¹.

1.2. Le temps de la muséographie

Le temps de la muséographie ne date pas de l'ouverture du Lieu de mémoire en 2013 car ce phénomène s'inscrit dans un long processus. La plaque n'a pas débouché sur la création d'un musée, mais elle a encouragé de nombreuses initiatives. En 1983, le Prix Roger E. Joseph décerné aux villages du Plateau, est affecté à la réalisation par la Société d'Histoire de la Montagne d'une exposition sur *Le Plateau terre d'accueil et de résistance*, conçue comme « l'amorce du futur musée consacré à cette période », avec le soutien des « Amis du Chambon » (association américaine d'anciens enfants sauvés pendant la guerre), du Comité des anciens réfugiés (à l'origine de la réalisation de la plaque commémorative) et de l'Institut Yad Vashem. Le projet s'intègre dans l'idée plus vaste de créer un « musée éclaté » à l'échelle du Plateau dont le but est « la sauvegarde du patrimoine de la Montagne ». Il connaît plusieurs évolutions : « en décembre 1986, un premier projet de musée est proposé, centré sur l'accueil des juifs et intitulé « Musée de l'Espoir ». En octobre 1988, une

nouvelle proposition envisage de centrer le musée sur l'histoire du protestantisme vellave tout en maintenant une place importante à l'accueil des juifs. En mai 1989, à la suite de certaines réticences, il a été jugé souhaitable de ne pas centrer le musée sur l'histoire du protestantisme, mais de retracer toute l'histoire du Plateau, « depuis la préhistoire jusqu'aux aspects les plus contemporains... bien que siégeant au Chambon-sur-Lignon, ce musée sera un musée historique concernant tout le Plateau ». La Société d'Histoire de la Montagne prend une part active au dossier préparatoire à la réalisation d'un musée en lien avec la commune du Chambon. En 1997, sous l'impulsion d'élus, le projet devient « Le Centre international Charles Guillon » dont l'objectif « est de s'appuyer sur les faits marquants de l'histoire récente du Plateau Vivarais-Lignon, en particulier l'accueil des réfugiés pendant la période 1939-45, pour porter un regard plus citoyen... pour un lieu propice à la réflexion et à la formation sur l'identité, la tolérance, etc. », avec toutes les associations engagées dans la défense des droits de l'Homme.

D'un musée d'histoire locale, on évolue vers un lieu de réflexion et d'éducation civique, l'histoire du Plateau étant « considérée comme une leçon d'histoire », tandis que le vocable « juif » disparaît au profit du terme générique de « réfugié ». Au même moment, la réalisation du projet est confiée à une structure intercommunale, dont la mission est le développement d'une politique culturelle et touristique, voulue par les élus des deux départements (Haute-Loire et Ardèche), avec le soutien des régions Auvergne et Rhône-Alpes qui sont à l'époque distincte. Entre 1997, lorsque des études de faisabilité sont réalisées, et l'an 2000 où est signée une convention entre l'État et les différents partenaires financiers, on constate une évolution du contenu scientifique. D'un « Centre sur l'accueil, la paix et la tolérance », on passe à un « Centre muséal Accueils et Résistances du Plateau Vivarais-Lignon ». Le conseil scientifique, constitué en 1999, a sans doute contribué à l'évolution du projet vers un musée d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, déjà bien visible dans l'exposition de préfiguration (Cabanel, Gervereau, 2003 : 355-362). Le projet prévoyait un volet éducatif « autour des thèmes liés aux droits de l'homme, en partenariat avec des organismes nationaux et internationaux », mais en 2002, le Centre muséal échoue à fédérer les acteurs locaux, sans doute parce que les porteurs du projet ne sont plus les témoins et les acteurs de la mémoire, mais les élus et les historiens, mais aussi parce que les habitants n'adhèrent pas au projet, se sentant dépossédés de leurs mémoires. En 2011, le projet est relancé par la commune du Chambon seule. Face à la disparition des témoins, mais aussi à celle des archives, un consensus se fait jour sur la nécessité d'un lieu ouvert au public même si, comme pour les précédents, des oppositions subsistent. C'est le nom proposé, « Maison des enfants cachés et des Justes », qui fédère les contestations

et suscite une controverse chez certains habitants et auprès du conseil presbytéral, tandis que certains historiens se persuadent que le musée ne sera consacré qu'à l'histoire du Chambon, oubliant l'ensemble du territoire avec les autres villages dont les habitants ont été impliqués dans le sauvetage.

2. Création et développement d'un musée

2.1. Un musée d'histoire local ou un mémorial des Justes de France ?

Pour installer ce musée au cœur du village une réflexion est engagée concernant les bâtiments qui pourraient être réutilisés ; très vite une aile désaffectée de l'école primaire et la petite maison avec la plaque commémorative apparaissent comme le lieu idéal tant par la symbolique de la plaque en face du temple, que sa situation au centre du village, en face d'un arrêt de car. Si l'emplacement fait consensus, le nom proposé doit être abandonné, en effet le terme de « Juste » est dénoncé comme allant à l'encontre de l'aspect collectif et anonyme du sauvetage. Dans un premier temps, le comité scientifique opte pour un titre provisoire de « Lieu de Mémoire » qui finit, faute de mieux, par désigner un établissement qui relève à la fois du mémorial, du musée et du centre d'interprétation. En mettant de côté la nomination d'un tel lieu, le comité scientifique reconnaît en quelque sorte la difficulté d'inscrire le projet du Chambon dans le paysage mémoriel qui émerge au même moment avec le CERCIL musée mémorial des enfants du Vel d'Hiv à Orléans (2011), le Mémorial du camp des Milles (2012), ou encore le Mémorial du camp de Drancy (2012).

Le consensus apparaît en revanche dans l'élaboration de l'exposition permanente doit tenir compte des attentes des historiens, des responsables d'associations historiques et des familles de témoins. Le conseil scientifique apporte sa pierre à l'édifice par une vision plus générale car l'idée est de proposer un parcours historique des événements de la guerre sur le Plateau, en les replaçant dans le contexte plus général des années de guerre en Europe. Le conseil scientifique est composé d'historiens (Patrick Cabanel, Philippe Joutard, Jacques Sémerin et Annette Wieviorka) ainsi que d'institutions (le Mémorial de la Shoah de Paris et les Archives Départementales de la Haute-Loire). Sa conception se rapproche du centre muséal antérieur, mais sans collection, ni centre de documentation, le parcours rassemble une large documentation issue de collections publiques et privées dans le monde par la numérisation et ne présente pas d'artefact, à l'exception d'une vitrine avec de faux papiers. La vocation pédagogique du lieu tient compte des préconisations de l'Éducation Nationale, encourageant une réflexion autour de la notion de « Juste » qui est finalement réintégrée via le service des publics.

Son installation au cœur de l'école primaire est un atout, alors que l'enjeu principal reste la transmission d'une histoire locale replacée dans un contexte national avec un travail de sensibilisation grâce à la constitution d'un service éducatif. L'ensemble des consultations contribue à définir le parcours muséographique en tenant compte de la chronologique, de l'espace géographique et des différentes formes de résistances. Il démarre par un rappel de l'implantation de la Réforme et l'apprehension de cet espace géographique. La période d'avant-guerre fait l'objet d'une salle et d'un film animé, car ces années sont indispensables pour comprendre l'engagement des habitants, l'idée étant de sortir des images véhiculées par la fiction (films, romans) où des enfants arrivent par le train et sont accueillis par des habitants. L'essor du tourisme, l'implantation des œuvres chrétiennes et la diffusion des idées pacifistes montrent que le territoire est isolé géographiquement, mais politiquement et culturellement inséré dans un espace allant jusqu'à Paris, Genève et au-delà. Pour marquer une rupture visuelle, un espace intermédiaire est pensé entre les premières salles chronologiques et les salles thématiques des années 1939-1945 où une frise chronologique illustrée (1933-1944) met en regard les événements nationaux et internationaux avec ceux qui se déroulent dans les villages du Plateau.

L'objectif est de faire comprendre aux visiteurs la spécificité de cette histoire qui s'incarne dans des personnages engagés et très tôt informés de la réalité du nazisme. Les salles suivantes proposent d'aborder les années de guerre sous l'angle des différentes formes de résistances (civile, spirituelle, armée) à l'aide de moyens de médiation variés (panneaux, animations visuelles, films). À l'exception d'une vitrine présentant la fabrication des faux papiers, des procédés scénographiques permettent de pallier l'absence de collections. Le parcours historique est complété par une salle mémorielle où le public peut écouter des témoignages, voir le diplôme d'honneur de Yad Vashem et la liste des habitants qui ont reçu la « Médaille de Juste parmi les Nations ».

La conception muséographique qui distingue l'histoire et la mémoire est fréquente dans les mémoriaux de la Shoah ; la différence est qu'aux visages des disparus s'opposent la voix des vivants, qui témoignent non de leur déportation mais racontent leur sauvetage ou comment ils ont été amenés à sauver des gens. L'ère du témoin, théorisé pour la Shoah par Annette Wieviorka, trouve ici son développement dans les témoignages des anciens réfugiés et de leur sauveur. C'est ainsi que le comité scientifique a choisi de nommer les personnes qui ont accueilli, qu'ils aient ou pas reçu la médaille de Juste parmi les nations, une manière de conceptualiser la notion d'accueil et de sauvetage.

L'ouverture au public en juin 2013 marque une nouvelle étape dans la diffusion de cette histoire à l'échelle nationale, par la médiatisation et par les actions de médiation entreprises par l'équipe. Des actions envers les publics locaux sont également entreprises pour permettre une appropriation du lieu, notamment pour les descendants des accueillants pendant la guerre dont la relation est parfois ambivalente entre fierté de ce qu'on fait leurs aïeux et une certaine gêne à les héroïser, eux qui se voyaient comme des gens ordinaires n'ayant fait que ce que leur conscience citoyenne ou religieuse leur dictait. À partir de 2014, une programmation culturelle se met en place avec un double objectif de proposer des expositions temporaires sur des thématiques peu développées dans l'exposition permanente en ne se limitant pas à la période de la guerre ou offrir des perspectives plus larges pour réinterroger des thématiques historiques et artistiques : Les maisons d'enfants (2016), Les écrivains et les intellectuels (2018) ; Juifs et protestants, en collaboration avec le musée d'art et d'histoire du Judaïsme de Paris (2017), une exposition de peintures de l'artiste Gérard Garouste (2019). Dès l'ouverture, une réflexion s'opère pour inscrire le lieu dans une dimension nationale, outre des relations à l'échelle régionale avec le site du Mont-Mouchet ou la maison d'Izieu, qui se traduit par l'adhésion au Réseau des lieux de mémoire de la Shoah, piloté par le Mémorial à Paris.

2.2. Incrire le lieu dans l'histoire de l'Europe

En 2018, lors de l'année européenne du patrimoine culturel, le Lieu de mémoire obtient la labellisation de son exposition et de ses événements culturels. Le lieu est ouvert au public depuis cinq ans et une réflexion s'engage avec l'équipe du musée sur le devenir d'un tel lieu, son rôle au XXI^e siècle dans un contexte où certains acquis sociaux et d'égalités depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale semblent vouloir être remis en cause. Cette réflexion est alimentée par les retours du public qui s'est approprié ce lieu comme une sorte de mémorial des Justes de France où d'anciens enfants cachés viennent s'approprier leur histoire.

Au sein de l'équipe, l'idée de faire évoluer ce lieu vers un mémorial des Justes en France n'est pas quelque chose qui va de soi, des divergences de point de vue émergent. C'est dans ce contexte que l'idée de monter un dossier en vue d'obtenir la labellisation du site décerné par la Commission européenne au titre du patrimoine européen est proposée. Le postulat de départ est que la présence de l'Europe existe à de nombreuses reprises dans le parcours permanent sans que l'équipe de médiateurs, les visiteurs ne le perçoivent véritablement. Le montage du dossier oblige ainsi à se poser des questions et à valoriser la dimension européenne

du sauvetage qui s'incarne dans des personnalités dont le réseau européen leurs a donné accès à des informations décisives et leurs a permis d'organiser les structures d'accueil pour des réfugiés venus de toute l'Europe. Le témoignage de Hans Salomon, déporté avec sa famille de Mannheim au camp de Rivesaltes, mérite d'être cité : « Il y avait environ 20 étudiants. Et parmi eux Kurt Muëllner, Egon Grüenhtut et Walter Basnitski, tousdes anciens de Mannheim. C'était un peu comme les Nations Unies en réduction : Espagne, Allemagne, Pologne, Autriche, Lituanie et Tchécoslovaquie. » (Flaud, Bollon, 2009).

La candidature au label du Patrimoine européen a été pensée comme un moyen de rappeler l'engagement des Justes dans toute l'Europe, au moment où des mémoriaux émergent *dans de nombreux pays* (non sans parfois poser des problématiques politiques de réécriture de l'histoire), et comme un message pour les jeunes Européens aujourd'hui. L'aspect éducatif est en effet au cœur du fonctionnement du Lieu de mémoire. En 2019, le Lieu de mémoire au Chambon a été retenu par ministère de la Culture pour représenter la France à la Commission européenne qui s'est réunie en avril 2020. La commission à l'innovation, à la recherche, à l'éducation et à la jeunesse a décerné le label à dix sites qui ont joué un rôle important dans l'histoire et la culture de l'Europe et/ou dans la construction européenne dont le Lieu de mémoire au Chambon-sur-Lignon. La présidente de la commission Mariya Gabriel s'est ainsi exprimée « Je félicite chaleureusement les dix nouveaux sites auxquels nous avons décerné *aujourd'hui le label du patrimoine européen*. Ils offrent tous aux citoyens européens de grandes possibilités de se rapprocher de leur patrimoine culturel et de renforcer leur sentiment d'appartenance à l'Union européenne² ».

Conclusion

Le parcours du Lieu de mémoire au Chambon-sur-Lignon retrace une histoire locale, une approche revendiquée par le comité scientifique et qui correspond au paysage muséal de la Seconde Guerre mondiale en France. Néanmoins, la notoriété de l'histoire du Chambon dans l'histoire des Justes, liée au diplôme d'honneur décerné en 1990 aux habitants du village et des environs pendant la guerre par l'Institut Yad Vashem, dépasse l'échelle locale et est devenu un symbole national. En 2004, le Lieu de mémoire a accueilli le président de la République Jacques Chirac, accompagné par Simone Veil, ancienne *présidente du parlement européen*. *Le Lieu est présent* dans l'hommage aux Justes de France qui a été rendu au Panthéon, à Paris, en 2007. La démarche engagée par la municipalité en 2018 pour l'obtention du label European Heritage reflète une volonté de faire évoluer le projet scientifique et culturel établi lors de la création du musée pour élargir sa renommée à

la dimension de l'Europe. En 2019, le musée a inauguré un agrandissement rendu nécessaire par l'augmentation du nombre de visiteurs, en particulier les scolaires dont la fréquentation repose sur le travail pédagogique mené par le service des publics avec l'Éducation nationale qui voit dans l'histoire des Justes un moyen de transmettre l'histoire de la Shoah aux jeunes générations. Malgré la contextualisation, l'exposition permanente reste consacrée à une histoire locale. Pour autant le public s'est approprié ce lieu comme étant celui des Justes et celui des enfants cachés, comme en témoignent les nombreuses visites de familles qui viennent transmettre et raconter leur histoire liée à la France de Vichy. Le Lieu de mémoire est devenu un mémorial national par la perception du public, mais il s'inscrit aussi dans une histoire européenne en tant que refuge pour des juifs venus de toute l'Europe. C'est ce que signifie le label du Patrimoine européen obtenu en 2020. C'est une nouvelle étape dans l'évolution de la perception du Lieu.

Bibliographie

- Barcellini, S. Wieviorka, A. 1995. *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*. Paris : Librairie Plon.
- Boursier, J-Y. 2005. *Musées de guerre et mémoriaux*. Paris : Presses de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Fayol, P. 1990. *Le Chambon-sur-Lignon sous l'occupation. Les résistances locales, l'aide interalliée, l'action de Virginia Hall (O.S.S.)*. Paris : L'Harmattan.
- Flaud, A. Bollon G. 2009. *Paroles de réfugiés, paroles de Justes, la Montagne dans la guerre, terre d'exil, terre d'asile autour du Chambon-sur-Lignon*. Le Cheylard : Dolmazon.
- Gril-Mariotte, A. 2017. Mémoire et histoire : la construction d'un patrimoine de la Seconde Guerre mondiale. In : *Journées doctorales Humanités, Patrimoine(s)*, p. 91-101.
- Joly, M-H. 2001. « L'État et les musées de guerre en France : indifférence ou impuissance ? ». *Tumultes* 1, n°16, p. 163-183.
- Pinos, Y. 2003. « Le projet de centre muséal sur l'accueil et les résistances du Plateau Vivarais-Lignon ». In Patrick Cabanel, P. Gervreau, L. *La Deuxième Guerre mondiale, des terres de refuge aux musées*. Saint-Agrève, SIVOM.
- Sémelin, J. 1989, *Sans arme face à Hitler, la résistance civile en Europe 1939-1943*. Paris : Payot.

Notes

1. Cette imposante bibliographie est disponible sur le site du Lieu de mémoire www.memoireduchambon.com/ressources-historiques/bibliographie/ [consulté le 20 mai 2020].
2. https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/content/ten-new-sites-awarded-european-heritage-label_en [consulté le 20 mai 2020].